

Politique de santé

## Le département de la Gironde s'engage en faveur de l'handiparentalité

Publié le 12/07/19 - 16h44

**Prestation de compensation du handicap majorée, soutien au Centre Papillon, réflexion sur l'accompagnement des parents en situation de handicap mental... la Gironde s'engage en faveur de l'handiparentalité.**

Le 12 juin, la Gironde a rendu public son dispositif en faveur de l'handiparentalité, l'une des premières actions concrètes de la démarche de territoire 100% inclusif dans laquelle le département est engagé depuis janvier 2019 (lire notre [article](#)). "Nous avons coconstruit cette politique avec les usagers, et en particulier l'association Handiparentalité, qui se bat depuis 7 ans sur l'accès aux soins, l'accessibilité des lieux parents-enfants et la prise en compte de la parentalité des personnes en situation de handicap dans la société", explique à Hospimedia Sébastien Saint-Pasteur, président de la commission politique du handicap et de l'inclusion du conseil départemental et président de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de Gironde.

### Une PCH parentalité

Le groupe de travail s'est inspiré des expériences qui ont montré leur utilité dans d'autres régions : prestation de compensation du handicap (PCH) bonifiée en Ille-et-Vilaine, accompagnement sur mesure par un service spécialisé en Île-de-France (lire notre [reportage](#)), accompagnement à la parentalité de l'Udapei du Nord. "Nos moyens sont modestes mais nous espérons à terme pouvoir embarquer d'autres partenaires, comme la Caisse d'allocations familiales ou l'ARS afin de développer une politique plus ambitieuse", précise Sébastien Saint-Pasteur. Depuis janvier, la CDAPH de la Gironde peut accorder une à deux heures par jour supplémentaires de PCH aux futurs parents ou parents en situation de handicap, jusqu'aux trois ans de l'enfant. "Nous avons testé la formule sans en faire trop de publicité. Mais maintenant les demandes devraient augmenter", estime le président de la CDAPH qui n'a eu à traiter que trois dossiers adressés par le Centre Papillon depuis janvier.

### Un centre dédié

Géré par l'association Grandir ensemble, le Centre Papillon propose depuis 2014 un accompagnement global en fonction du handicap et des besoins de la famille avec des professionnels de la santé et de la petite enfance formés au handicap moteur et sensoriel. Son équipe pluridisciplinaire offre un accompagnement spécifique pour les parents, et futurs parents, en situation de handicap, afin de les soutenir dans le désir d'enfant, lors de l'arrivée de l'enfant et jusqu'à ses 9 ans. Il intervient sur l'ensemble de la Gironde. Le Centre Papillon gère aussi le prêt de matériels de puériculture adaptés (babyphones, lits, chaises hautes, sièges-auto, plan incliné, etc.). Cette dernière action est renforcée par le département par l'attribution d'une subvention de 10 000 euros.

"Nous sommes vraiment dans une phase de lancement, reconnaît Sébastien Saint-Pasteur. Offrir une PCH parentalité, ça oblige à réfléchir sur la formation des travailleuses familiales. Nous commençons aussi à réfléchir avec les établissements et services d'aide par le travail (Esat) sur la forme d'accompagnement la plus adaptée pour les personnes en situation de handicap mental et psychique, avec l'idée derrière de les aider à être pleinement parents pour diminuer les placements." Selon les propositions qui seront retenues à l'issue de la Conférence nationale du handicap (lire notre [article](#)), l'aide à la parentalité pourrait être intégrée de droit dans la PCH. En Gironde, les acteurs seront prêts pour passer d'un droit théorique à un droit réel.

---

**Emmanuelle Deleplace**

---

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia ([copyright@hospimedia.fr](mailto:copyright@hospimedia.fr)). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

HOSPIMEDIA

**Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?**

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur  
<http://www.hospimedia.fr>

**Votre structure est abonnée ?**

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou  
sur <http://www.hospimedia.fr/contact>